

BRÈVES DE PARIS

Retrouvez ici, avant tout le monde, les informations issues du Comité Social et économique Central (CSEC)



Projet d'évolution de l'organisation de France Travail :

Une action est engagée devant le tribunal judiciaire sur le motif d'insuffisance d'infos permettant de formuler un avis. Le CSEC demande la suspension du projet.

- **Retour de l'expertise : entre "NOVLANGUE" et opacité.**

Le rapport dénonce la "Novlangue" managériale via l'usage massif de concepts abstraits (pouvoir d'agir, subsidiarité, chaîne de valeur) qui ne s'incarnent pas dans la réalité. Les expertes pointent une gouvernance de projet complexe et fluctuante.

- **Des infos manquantes et des incertitudes stratégiques.**

Le rapport souligne l'absence de trajectoires précises concernant les gains d'ETP attendus. L'absence de données sur le volume d'activité par tâche empêche de vérifier la faisabilité du projet sans surcharge.

Concernant le passage des adjoints à un rôle de manager fonctionnel, aucun document ne définit les limites de la délégation. Le flou persiste sur la répartition des actes hiérarchiques (EPA, promotions, sanctions).

- **COMPLEXIFICATION ET MANAGEMENT MATRICIEL**

Alertes sur un management matriciel (à plusieurs têtes) généralisé. Un agent pourrait se retrouver sous une quadruple autorité en plus de son manager hiérarchique local. Pour les adjoints, la perte du lien hiérarchique est vécue comme un déclassement professionnel. À l'inverse, pour les directeurs d'agence, cela représente un transfert de charge administrative et RH potentiellement insoutenable.

Dans les CSP, l'expertise pointe un risque d'appauvrissement des missions. Des agents aujourd'hui polyvalents seraient cantonnés à des segments étroits (quid de l'attractivité des métiers et des perspectives de carrière). La mutualisation des tâches en CSP pourrait entraîner une perte d'expertise locale dans les petites régions et une dépendance accrue envers les régions "porteuses", complexifiant les arbitrages en cas de dysfonctionnement.



BRÈVES DE PARIS

Retrouvez ici, avant tout le monde, les informations issues du Comité Social et économique Central (CSEC)

• RÉPONSES DG

Le DGA défend la transition vers une culture de la mesure d'impact. La Direction promet que chaque création de CSP fera l'objet d'une information-consultation spécifique.

Face aux craintes de mobilité, la Direction assure qu'il n'y aura pas de mobilité géographique imposée et que des trajectoires individualisées seront travaillées au cours du second semestre.

La DG porte une vision de rationalisation par le management matriciel et la spécialisation, mais **les élus et les experts alertent sur une déstructuration des collectifs de travail et un risque majeur d'insécurité professionnelle pour les agents**.

Et en même temps...

La DG lance une concertation sous forme de plusieurs ateliers pour la future tripartite 2028-2031, mêlant bilan et prospective avec agents, usagers et citoyens. Dans un contexte de restrictions budgétaires, de surcharge de travail, d'élections à venir, on peut douter de l'influence réelle de ces travaux sur les décisions finales de l'État et de l'effet déceptif et poudre aux yeux que cela pourrait avoir (aurions nous déjà oublié Vision/valeurs).

L'espoir a une couleur, et il se pourrait bien que ce soit le orange !

Adhérez à la CFDT ou obtenez plus d'informations sur notre syndicat en envoyant un mail ici

 syndicat.cfdt-hdf@francetravail.fr



syndicat.cfdt-hdf@francetravail.fr

